

Alimentation: additifs autres que les colorants et les édulcorants

1995/0114(COD) - 23/10/1996 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant le rapport de Mme Karin RIJS-JORGENSEN (ELDR, DK), le Parlement européen a approuvé la position commune du Conseil relative à la modification de la directive de 1992 sur les additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants. A noter que, faute de majorité qualifiée, le PE n'est pas parvenu à adopter l'unique amendement proposé au sujet de l'algue eucheuma.